

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Affaire Pilarski : son chien est le seul responsable de sa mort selon un rapport d'expertise

1<sup>er</sup> novembre 2020 à Issy-les-Moulineaux

L'affaire Elisa Pilarski vient de prendre un nouveau tournant. En reconnaissant que le chien Curtis, propriété de la victime, est bien celui qui est responsable de l'agression mortelle, les experts viennent de reconnaître définitivement que les chiens de chasse à courre n'avaient strictement rien à voir dans cette terrible tragédie. En effet, selon ces experts vétérinaires les seules traces des morsures relevées sur le corps de la victime sont exclusivement celles de Curtis.

Dès le début de cette affaire, la fédération nationale des chasseurs, a toujours affirmé que des chiens de chasse ne pouvaient être responsables d'une telle horreur.

Nous regrettons amèrement la violence de la campagne anti-chasse qui a tenté de stigmatiser les veneurs du rallye la passion, ainsi que l'ensemble des chasseurs de France.

De nombreux représentants des associations anti-chasse s'étaient relayés inlassablement dans les médias, pour décrire la violence des chasseurs et de leurs chiens, comme la soit disante peur que pouvaient dorénavant ressentir les autres usagers de la nature en présence de ceux-ci.

Nous attendons les excuses publiques de ces personnes et de leurs associations, mais devant la violence de certains propos tenus, comme à la lecture des nombreux écrits liés à cette terrible affaire, la FNC annonce son intention de porter devant la justice une action ciblée, pour que l'honneur de tous les chasseurs de France leur soit rendu.

Nous avons une pensée sincère pour la famille de la victime, ainsi que pour les membres du rallye la passion et leur maître d'équipage, Sébastien Van Den Berghe, injustement accusés, et qui ont connu depuis le début de cette affaire un véritable enfer pour eux, comme pour leurs proches.

### A propos de la Fédération Nationale des Chasseurs

La Fédération Nationale des Chasseurs, association agréée au titre de la protection de l'environnement, est chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse, ainsi que la représentation des intérêts cynégétiques auprès des instances nationales et européennes. Elle assure la représentation des fédérations départementales et régionales des chasseurs au niveau national, et la coordination de leurs actions (en faveur de la biodiversité, gestion des dégâts de grand gibier aux cultures, sécurité, éducation à la nature ...). La chasse rassemble en France plus de 5 millions de personnes dont 1,14 million de pratiquants annuels. Avec près de 70 000 associations de chasse, 94 fédérations départementales et 13 fédérations régionales, la chasse constitue l'un des réseaux ruraux les plus organisés de France. En savoir plus : <http://chasseurdefrance.com/> @ChasseursFrance

